



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

AVANTAGES SALARIÉS (NASA)

C'est pas la lune, mais quand même...

Ce 1^{er} avenant signé par la **CFDT** permet aux salariés d'Orange de bénéficier pendant 3 années supplémentaires d'un crédit VOD (Vidéo à la Demande) maintenu à 120€/an et pérennise le principe des 30% de remise sur les forfaits internet et mobile « grand public ». C'est bien en deçà de ce que prônait la **CFDT**, mais améliore l'accord initial sur le **Nouvel Avantage Sur Abonnement (NASA)**. Ce 1^{er} avenant donne aussi accès à de nouvelles avancées...

Revendicatif CFDT

Tout au long de cette négociation, la **CFDT** a porté 3 axes revendicatifs construits grâce aux retours du réseau militant **CFDT** pour répondre aux attentes de chacun :

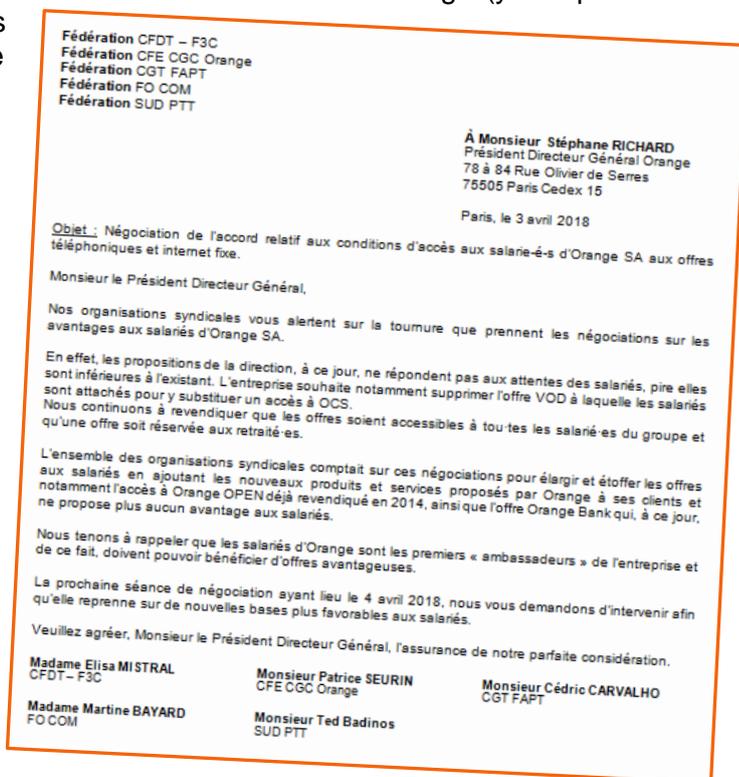
NASA : 3 axes revendicatifs CFDT forts

1. enveloppe globale
2. évolution vers toutes les offres Orange
3. orientation vers les (nouveaux) services Orange

- 1) Une enveloppe NASA globale attribuée, à utiliser en fonction des choix individuels
- 2) Une évolution NASA vers toutes les offres Orange adressée, selon sa stratégie, ses priorités : il s'agissait de trouver un équilibre entre l'avantage social et la volonté de l'entreprise d'en faire une vitrine informelle via son personnel
- 3) Une orientation de la NASA vers tous les services Orange (y compris tous les nouveaux services plébiscités par le personnel)

Chacun de ces 3 axes revendicatifs **CFDT** se déclinait par une série de propositions concrètes (OPEN, Orange Bank, libre choix OCS /VOD pérennisée et revalorisée, les mobiles, Deezer, gratuité pour livebox et frais d'installation,...).

Constatant que la délégation d'Orange semblait vouloir couper court à la négociation sans entendre les demandes du personnel, la **CFDT** a écrit en intersyndicale à Stéphane Richard pour s'assurer que la négociation se poursuive réellement.



• **Retrouvez nos informations CFDT**

- sur intr@noo / [Espace syndicats](#)
- sur internet : <http://www.f3c-cfdt.fr/entreprises/orange>
- **Inscrivez-vous à notre newsletter « Webzine »**
- <http://cfdt.rh.francetelecom.fr/fr/newsletter/subscribe>



Retrouvez-nous aussi sur :



- <http://www.facebook.com/dscfdt.orange>
- https://twitter.com/CFDT_Orange

Vidéo Orange amère

Après avoir fait des ouvertures d'intégration d'OCS dans l'offre NASA mais en contrepartie de l'abandon ou d'une réduction drastique de la VOD (3/4 puis 1/2 de l'enveloppe initiale), Orange décide finalement de maintenir la VOD à son niveau initial pour 3 ans supplémentaires mais retire l'offre OCS... La **CFDT** le regrette car il s'agit de deux offres complémentaires qui répondent à des attentes ou des contraintes d'accès différentes. **Quel dommage que le rendez-vous avec OCS n'ait pu se concrétiser !...**

Ce qu'il faut retenir

Rappel du principe

Les dispositions de l'accord initial (11/07/2014) sont maintenues pour les salariés (les retraités sont exclus). La NASA continue à s'appuyer sur les offres existantes commercialement au catalogue « grand public » pour la téléphonie et internet fixes. Les offres vivent avec les saisons commerciales et une offre qui n'existe plus au catalogue ne peut être maintenue pour les salariés, mais les nouvelles offres leur deviennent accessibles...

Les dispositions concrètes

- Le maintien du crédit VOD à 120 €/an est acté pour 3 ans supplémentaires (2019-2020-2021). L'accord initial prévoyait la fin de la VOD au 31/12/2017. La **CFDT** avait déjà obtenu en commission de suivi la prorogation exceptionnelle pour l'année 2018
- Une autre avancée concerne les offres SIM Only à partir du 31 mai 2018 :
 - ↳ les téléphones mobiles « nus » (sans abonnement) sont remisés sur demande via le Kiosque Salariés : 20% d'économie sur un terminal (dont Iphone) une fois par an et par abonnement Sim Only Orange ou Sosh détenu par le salarié et déclaré dans le kiosque
 - ↳ remisage de l'abonnement mobile concerné à 30%
- Les frais d'accès au réseau cuivre ou fibre optique seront offerts à compter du 5 juillet 2018
- La location de la Livebox sera incluse dans l'offre de façon indissociable (contrainte réglementaire dès 2019) donc éligible aux 60%, ou aux 30% de réduction si accolée à une offre remisée du kiosque
- La LSF (Ligne Service à Forfait) est maintenue pour ceux qui la détiennent (plus de souscription possible dès la fin de la commercialisation du RTC en novembre 2018 en raison du programme « ALLIP »). D'ici là, le principe des 60% de remise est maintenu pour ceux qui souhaitent y souscrire.
- L'offre OPEN est toujours limitée à 30% de réduction, l'entreprise ne souhaite toujours pas réduire ses marges sur cette offre
- Une clause de revoyure est prévue la troisième année de l'avenant (2021)

Même si le niveau final de la négociation est moindre que ce que la **CFDT et le personnel d'Orange espéraient obtenir, la reconduction de la VOD et les nouvelles avancées améliorent encore les dispositions de l'accord initial. Le personnel d'Orange pourra en bénéficier grâce à la signature **CFDT**. La **CFDT** continue à revendiquer des avantages salariés sur l'offre Orange Bank.**

**Fédération CFDT Communication, Conseil, Culture
47-49, avenue Simon Bolivar – 75950 Paris Cedex 19**

Rendez-vous loupé avec OCS

La signature de l'accord NASA par la CFDT permet au personnel salarié d'Orange de bénéficier de ses dispositions. Sans son engagement le personnel d'Orange n'y aurait pas accès...

Confirmation des principes de l'accord initial

VOD maintenue à son niveau pour 3 années supplémentaires

Nouvelle offre « Sim Only »

Frais d'accès au réseau cuivre ou fibre offerts

LSF encore possible accessible jusqu'en 11/ 2018 (début de la fin du RTC)

OPEN toujours limitée au 30% de remise

Clause de revoyure en 2021

La CFDT revendique des avantages salariés sur l'offre Orange Bank